



Comprendre la victoire du 'Non': proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe

Sylvain Brouard, Nicolas Sauger

► To cite this version:

Sylvain Brouard, Nicolas Sauger. Comprendre la victoire du 'Non': proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe. Cahiers du CEVIPOF, 2005, pp.121 - 141. hal-03203489

HAL Id: hal-03203489

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03203489>

Submitted on 20 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 7 :

Comprendre la victoire du « Non » : proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe¹

Le 29 mai (2005) a rejoint le 21 avril (2002) au rang des scrutins qui ont fait date. L'ampleur de la victoire d'un « Non » (54,67%), soutenue par une participation élevée (69,37%), fait du résultat du référendum de ratification du Traité constitutionnel européen un événement comparable à l'élimination du candidat socialiste lors du premier tour d'une élection présidentielle.

Dans les deux cas, les résultats sont sujets à des interprétations divergentes. D'un côté, leur caractère accidentel et aléatoire est souligné, pour montrer notamment comment ils représentent l'aboutissement d'une conjonction fortuite de facteurs défavorables : trop grande fragmentation de l'offre politique, conjoncture économique défavorable, impopularité record d'un exécutif affaibli... De l'autre côté, ces résultats peuvent être également jugés comme le révélateur des difficultés plus profondes de la démocratie française, marquée par la défiance à l'égard d'élites politiques jugées peu représentatives et par la difficulté à accepter les mécanismes de délégation à une autorité supranationale.

Explorer cette alternative forme l'objectif de cet article, même si ses versants sont probablement plus complémentaires que contradictoires.

¹ Avec l'assistance de Thomas Jacquet pour les traitements statistiques. Nous le remercions ici.

Pour ce faire, nous disposons de deux enquêtes d'opinion². Réalisées avant la consultation, elles n'interrogent que les intentions de vote. Leurs résultats ne peuvent donc être assimilés à ceux d'une « enquête sortie des urnes »³.

Les éléments d'explication du vote référendaire de 2005 sont étudiés en deux temps, commençant par le test simple d'une série de trois hypothèses avant d'entreprendre la construction d'un modèle d'analyse multivariée.

1. Trois hypothèses explicatives du résultat du référendum du 29 mai

Depuis déjà quelques années, les référendums ont attiré l'attention d'un nombre croissant de chercheurs (Kobach, 1993; Butler & Ranney, 1994; Grossman, 1995; Budge, 1996). Plusieurs décisions sur l'intégration européenne adoptées selon des procédures référendaires expliquent une part de cet intérêt, renouvelé notamment par la ratification du Traité de Maastricht, plus récemment par l'élargissement à l'Est ou encore aujourd'hui par l'adoption du Traité constitutionnel européen. Cette littérature permet de dégager une série de trois hypothèses, dont nous proposons ici le test, pour comprendre le résultat du référendum du 29 mai.

² Dans le cadre du projet « Enjeux européens et référendum » dirigé par S. Brouard, le CEVIPOF, avec le soutien du Ministère de l'Intérieur et du SIG, a confié à TNS-SOFRES la réalisation de deux sondages auprès de 1006 et 1009 personnes représentatives de la population française âgée de plus de 18 ans, les 13-21 avril 2005 et 11-17 mai 2005.

³ L'utilisation de ces enquêtes repose donc avant tout sur la disponibilité des données mais également sur la fiabilité des résultats quand ceux-ci sont comparés à ceux des enquêtes « sortie des urnes » (cette démonstration sera menée en filigrane dans la première partie de cet article).

1.1. Le rôle des consignes de vote

La première hypothèse lie le sort d'un référendum au choix des partis. Plusieurs auteurs, notamment M. Franklin (Franklin & al., 1994 et 1995), ont en effet montré l'existence d'une discipline partisane dans les référendums sur la question européenne. L'identification partisane est alors le principal élément explicatif du vote individuel. Toutefois, il apparaît également que cette logique de la conformité à l'identification partisane est conditionnée par la cohésion des partis. A la division des élites, comme l'a illustré le Parti socialiste lors de ce scrutin, correspondrait l'éclatement de l'électorat.

Les tableaux 1 et 2 vérifient très largement ces hypothèses. Si l'on se concentre uniquement sur les deux principaux partis, PS et UMP, le niveau de cohésion des électorats (divisés pour moitié entre « Oui » et « Non » au PS, trois-quarts contre un quart à l'UMP) correspond très étroitement à la cohérence perçue des partis. Ce constat est commun aux deux enquêtes, montrant ainsi la relative stabilité des intentions de vote dans le temps. Pour les autres partis, l'analyse doit être menée avec plus de précaution, les effectifs étant généralement faibles voire très faibles. Les données sur l'extrême gauche sont ainsi proposées à titre purement indicatif⁴, les

⁴ Si le tableau suivant (voir suite de la note page suivante), extrait des sondages réalisés le jour du vote par les instituts SOFRES et CSA, présente des différences importantes, entre instituts et par rapport à l'enquête utilisée, ces différences n'affectent pas les ordres de grandeur. Elles sont liées tout à la fois à la différence de contexte et aux techniques de redressement utilisées par les instituts et non reprises dans cet article.

Tableau 1 : Perception de la position des partis (PS et UMP) suivant la proximité partisane

	PS			UMP		
	OUI	NON	Trop divisé	OUI	NON	Trop divisé
Extrême Gauche	31,6%	21,1%	47,4%	63,2%	5,3%	31,6%
Parti communiste	21,7%	17,4%	60,9%	69,8%	7%	23,3%
Parti socialiste	32,6%	11,5%	55,9%	67,5%	3,8%	28,7%
Les Verts	24,4%	17,6%	58%	60,7%	2,7%	36,6%
UDF	31,5%	15,2%	53,3%	74,7%	4,4%	20,9%
UMP	32%	8,7%	59,2%	78,4%	0,5%	21,1%
Front National	31,8%	6,8%	61,4%	45%	7,5%	47,5%
	27,1%	11,1%	54,2%	59%	3,4%	27,1%

Tableau 2 : Intentions de vote et proximité partisane

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Sympathie partisane :				
Extrême Gauche	10,5%	89,5%	50%	50%
Parti communiste	4,9%	95,1%	7,1%	92,9%
Parti socialiste	50,4%	49,6%	48,2%	51,8%
Les Verts	37,5%	62,5%	48,2%	51,8%
UDF	74,7%	25,3%	67,5%	32,5%
UMP	76,2%	23,8%	75,4%	24,6%
Front National	16,7%	83,3%	17,8%	82,2%
Aucun	36,8%	63,2%	25%	75%
Sans réponse	46,7%	53,3%	56%	44%
	51,8%	48,2%	49,7%	50,3%

Tableau : Intentions de vote et proximité partisane

	Enquête CSA du 29 mai		Enquête SOFRES du 29 mai	
	OUI	NON	OUI	NON
Sympathie partisane :				
Extrême Gauche	14%	86%	-	-
Parti communiste	8%	92%	5%	95%
Parti socialiste	48%	52%	41%	59%
Les Verts	39%	61%	36%	64%
UDF	82%	18%	76%	24%
UMP	84%	16%	76%	24%
Front National	17%	83%	4%	96%
	44%	46%	45,5%	54,5%

résultats de l'enquête de mai 2005 montrant la difficulté de cette estimation. Néanmoins, il apparaît globalement que les sympathisants suivent le choix de leur parti, dans l'approbation du Traité (UDF par exemple), dans son rejet (PCF, Front National) ou dans ses divisions internes (Les Verts).

Dans une telle perspective, l'incapacité du Parti socialiste à affirmer son unité autour de sa consigne de vote joue un rôle déterminant dans l'explication de l'échec du référendum du 29 mai. En effet, les sympathisants socialistes représentent environ un tiers de notre échantillon et, partant, le tiers de l'électorat du "Non" provient de sympathisants du PS⁵ (remarquons néanmoins que le passage d'un taux d'approbation de 75% environ à l'UMP et à l'UDF à un taux de 90% aurait également suffi à inverser le résultat). Ce rôle central du Parti socialiste pourrait être attribué à la conjoncture électorale favorable dont bénéficie le PS au moins depuis la séquence électorale de 2004. L'accroissement de son attractivité électorale pourrait expliquer sa moindre cohérence. Le tableau 3 infirme largement cette hypothèse. Il apparaît en effet clairement que les sympathisants socialistes n'envisageant de voter pour aucun autre parti que le PS (environ la moitié de ces sympathisants) sont également divisés sur la question de l'approbation du Traité constitutionnel, dans des proportions similaires à celles de l'ensemble des sympathisants.

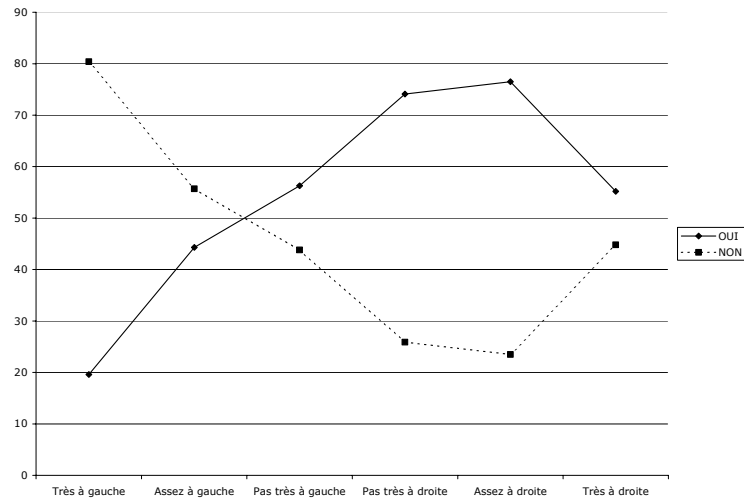
⁵ Cette proportion est probablement surestimée ici dans la mesure où les effectifs du Front National sont sous-estimés. Après redressement, cette proportion serait plus proche du quart.

Tableau 3 : Intentions de vote suivant la proximité au Parti socialiste

	Sympathisant considérant comme possible le vote pour un autre parti	Sympathisant considérant comme possible le vote pour l'extrême gauche ou le PC	Sympathisant n'envisageant pas de voter pour un autre parti
Oui	28,6%	30,3%	35,0%
Non	14,3%	40,4%	33,7%
Blanc/nul	14,3%	11,2%	13,1%
Abstention	28,6%	11,2%	9,1%
Ne sait pas encore	14,3%	4,5%	6,7%
SR	0,0%	2,2%	1,8%

Le référendum du 29 mai est donc caractérisé par une logique de conformité, les électeurs suivant de manière relativement fidèle les élites des partis en fonction de leur positionnement politique. De ce point de vue, l'opposition droite - gauche mais également le positionnement sur cet axe sont pertinents. En effet, à plus de 70%, les personnes interrogées se déclarant plutôt de droite se prononcent pour le « Oui », contre environ 40% pour les proches de la gauche. Une analyse plus fine montre ainsi que le soutien à la constitution européenne n'est pas symétrique par rapport au centre de l'échiquier politique, même en omettant les « ni droite ni gauche » (majoritairement favorables au non). Au contraire le soutien est décentré à droite (voir graphique 1). L'éloignement relatif vis-à-vis de la droite renforce l'opposition à la constitution européenne.

Graphique 1 : Intentions de vote et auto-positionnement sur l'axe gauche - droite



En revanche, l'effet de fidélités personnelles envers quelques leaders n'est pas confirmé. Par exemple, chez les sympathisants socialistes, la note⁶ attribuée par les tenants du « Non » à Laurent Fabius n'est guère supérieure à celle accordée par les tenants du « Oui » (0,1 de différence dans une échelle de 0 à 10)⁷. A l'inverse, chez les sympathisants socialistes les notes

⁶ Etait demandé lors de l'enquête de noter une liste de personnalités politiques sur une échelle de 0 à 10 en fonction du degré de sympathie éprouvé (0 signifiant une absence totale de sympathie, 10 une très grande sympathie).

⁷ Cette analyse est également valable pour P. de Villiers chez les sympathisants de droite.

varient significativement pour F. Hollande (de 0,8 point) ou D. Strauss-Kahn (de 0,76 point) suivant l'intention de vote. Mais les partisans du « Non » notent cependant mieux ces derniers, respectivement 5,62 et 5,37, que L. Fabius (5,08).

1.2. Le rôle des conjonctures économiques et politiques

Une deuxième hypothèse attribue le résultat d'un vote référendaire à la conjoncture, économique et politique, dans laquelle il se déroule⁸. Taux de chômage, croissance économique ou popularité de l'exécutif seraient directement corrélés au résultat du vote, notamment dans un contexte où l'exécutif est l'initiateur du référendum. La logique en serait d'abord une sorte de « détournement » de l'objet du vote référendaire, l'occasion étant saisie pour exprimer un mécontentement ou faire jouer le principe de responsabilité du gouvernement. Une seconde logique vient en outre renforcer la première, la conjoncture, notamment économique, ayant un effet sur les attitudes des électeurs. Evolution du chômage et approbation de la construction européenne sont ainsi par exemple reliées.

Là encore, le référendum du 29 mai n'offre en apparence que peu de surprises. Les tableaux 4 et 5 montrent que ceux qui désapprouvent le plus l'action du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin⁹ et que ceux qui ont le moins confiance dans l'évolution du niveau de vie sont également ceux qui

⁸ Ces facteurs ne sont d'ailleurs pas forcément uniquement de court terme. La confiance dans le personnel politique et dans les institutions joue un rôle similaire.

⁹ Les proportions sont similaires si c'est l'action du Président de la République qui est évaluée.

condamnent dans les plus fortes proportions le Traité constitutionnel. Le même phénomène pourrait être mis en évidence pour ceux qui sont les plus exposés aux risques de chômage.

Tableau 4 : Intentions de vote et appréciation de l'action du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Positive	78,7%	21,3%	80,8	19,2%
Négative	38%	62%	35,3%	64,7%
	51,3%	48,7%	49,4%	50,6%

Tableau 5 : Intentions de vote et confiance dans l'évolution du niveau de vie

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
confiance	69,7%	30,3%	72,9%	27,1%
inquiétude	41%	59%	35,3%	74,7%
	51,7%	48,3%	49,8%	50,2%

1.3. Le rôle des attitudes vis-à-vis de l'Europe

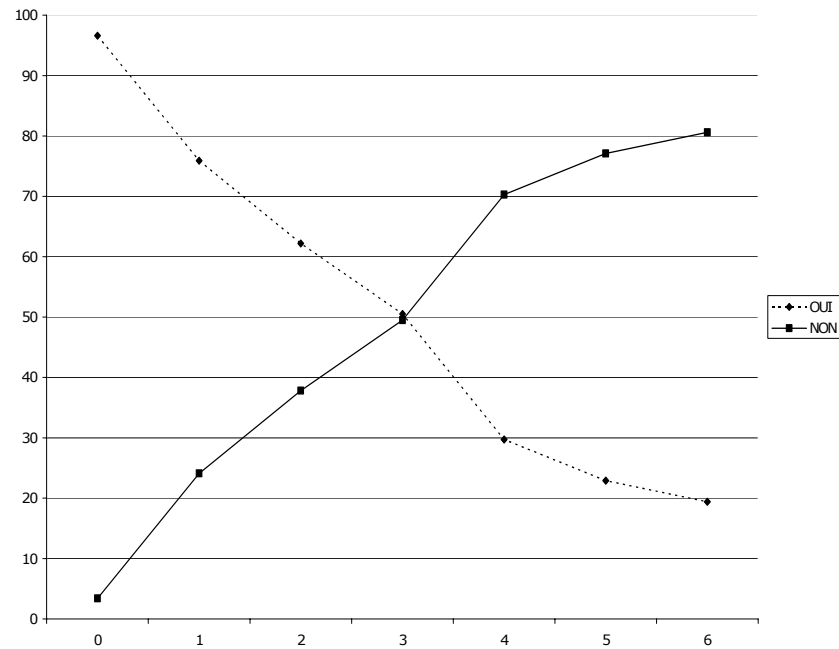
La troisième hypothèse explicative des comportements de vote intègre la dimension spécifiquement européenne des référendums étudiés. L'enjeu du référendum est en effet également central pour en comprendre le résultat. Néanmoins, identifier cet enjeu n'est jamais simple, le cadrage de la campagne électorale influant de manière évidente sur la perception de la question posée.

D'une manière générale, la campagne référendaire a été l'occasion de l'expression de diverses craintes des conséquences de la construction européenne. Les enquêtes offraient la possibilité d'exprimer ces craintes sur six enjeux associés à l'Europe lors de la campagne¹⁰. Le graphique 2 met en évidence qu'à mesure que progresse le niveau de crainte, le pourcentage de vote en faveur du « Non » croît, de 3,4% pour aucune crainte à 80,6% pour 6 craintes¹¹. De ce point de vue, évoquer un « vote de peur » ne semble pas illégitime.

¹⁰ Le niveau de peur a été construit à partir d'une échelle comprenant 6 peurs associées à la construction européenne (α de Cronbach = 0,72) : que la France paie pour les autres pays ; qu'il y ait moins de protection sociale en France ; que l'on perde notre identité nationale et notre culture ; que la France joue un rôle moins important dans le monde ; qu'il y ait une augmentation du nombre d'immigrés ; qu'il y ait plus de chômage en France.

¹¹ A noter que 47% de l'échantillon déclare plus de 3 peurs, niveau médian, où les voix se partagent.

Graphique 2 : Intentions de vote et nombre des craintes exprimées par rapport aux conséquences de la construction européenne



Reste cependant à préciser sur quelles dimensions de l'enjeu européen se sont structurées ces craintes et avec quels effets. Dans cette perspective, la campagne référendaire en France a proposé trois interprétations différentes de la signification du vote pour ou contre le Traité constitutionnel : l'adhésion ou le rejet du projet européen, la volonté de bâtir un modèle

alternatif de la construction européenne, et finalement l'acceptation ou le refus des élargissements de l'Europe, notamment en direction de la Turquie.

Le tableau 6 rend clairement compte que l'enjeu de l'adhésion de la Turquie n'a pas été central au moment du vote. Si être favorable à l'adhésion de ce pays favorise l'approbation du Traité constitutionnel, y être défavorable n'a pas d'impact très significatif sur le choix. Il ne s'agit pas d'un artefact du sondage qui pourrait être lié à un refus très général de cette adhésion, même s'il est vrai que plus des deux tiers des sondés se déclarent défavorables à celle-ci. Par ailleurs, la question de la Turquie n'agit pas comme un enjeu isolé. Elle s'inscrit pleinement dans une opinion plus structurée autour de la question de l'élargissement de l'Europe. L'attitude vis-à-vis de la Turquie est très étroitement articulée à l'opinion sur la question de l'adhésion de la Roumanie ou à la question plus générale de savoir si le nombre de pays en Europe, 25, est trop grand ou pas assez¹².

Tableau 6 : Intentions de vote et souhait de voir entrer la Turquie dans l'UE

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Favorable	60,6%	39,4%	63,9%	36,1%
Opposé	47%	53%	44,3%	55,7%

¹² Les trois variables, fortement corrélées, forment une échelle fiable (α de Cronbach = 0,69).

En revanche, le vote sur le Traité constitutionnel semble s'être focalisé sur « la question sociale », pour reprendre l'un des thèmes majeurs de la campagne. Comme le montrent les tableaux 7 et 8, les clivages entre tenants du « Oui » et du « Non » sont très importants en ce qui concerne l'appréciation des conséquences de la construction européenne tant sur le niveau du chômage en France que sur la garantie des droits sociaux en Europe¹³. 18% des personnes qui pensent que le Traité garantit les droits sociaux ont l'intention de voter « Non » lors du référendum ; 81% de ceux qui n'ont pas peur que la construction européenne conduise à une augmentation du chômage en France pensent voter « Oui ». Le vote du 29 mai s'articule donc très fortement à l'appréciation d'éventuelles conséquences négatives que représenterait la ratification du Traité constitutionnel. En ce sens, le « Non » a bien représenté une position de statu quo quand les questions économiques et sociales ont été considérées comme prioritaires.

¹³ La structure des réponses à ces questions est pourtant différente, la moitié des personnes interrogées pensant que le traité constitutionnel garantit les droits sociaux alors que les trois quarts de ces personnes ont peur que la construction européenne entraîne plus de chômage en France.

Tableau 7 : Intentions de vote et opinion sur les conséquences de l'adoption du Traité constitutionnel en termes d'augmentation du taux de chômage en France

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Peur	41,9%	58,1%	38,9%	61,1%
Pas Peur	83,9%	16,1%	81%	19%
	51,6%	48,4%	49,6%	50,4%

Tableau 8 : Intentions de vote et opinion sur la garantie apportée par le Traité constitutionnel aux droits sociaux en Europe

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Avec la constitution européenne les droits sociaux des citoyens européens sont garantis.				
Accord	81,2%	18,8%	82%	18%
Désaccord	26,7%	73,3%	19,3%	80,7%
	51,4%	48,6%	49,1%	50,9%

Pour autant, une seconde dimension a été présente dans ce vote, concernant plus traditionnellement le clivage entre souverainistes et partisans des institutions européennes. Malgré une présence relativement effacée dans la campagne, le courant souverainiste est encore prégnant en France, représentant, dans une acception stricte, environ un quart de

l'échantillon. Les tableaux 9 et 10 montrent en outre qu'il existe une minorité s'affirmant tout à la fois attachée à l'Europe et contre le Traité constitutionnel. La taille de ce groupe est probablement décisive pour expliquer le résultat du référendum : un tiers environ des partisans du « Non » peuvent être considérés comme europhiles, en croisant différents indicateurs¹⁴.

Le 29 mai résulte d'une pluralité de logiques. Les analyses proposées jusqu'à maintenant valident l'ensemble des hypothèses explicatives du vote. En cela, le vote négatif de la France s'inscrit bien dans la logique des précédents référendums sur la question européenne. Si le résultat représente une rupture, sa construction s'inscrit avant tout dans la continuité. Au-delà du constat de la pluralité des explications, l'analyse peut cependant être affinée en proposant une hiérarchie des variables examinées. C'est ce que nous proposons au travers d'un modèle d'analyse multivariée.

¹⁴ Cette évaluation procède de la construction d'une échelle d'attachement à la souveraineté nationale, à partir de six variables différentes (outre les deux variables déjà mentionnées, nous avons également inclus le sentiment face à un éventuel abandon de l'Union européenne, l'appréciation des bénéfices qu'a retiré la France de son appartenance à l'UE, la crainte que la construction européenne ne fasse perdre l'identité et la culture nationale). Cette échelle apparaît particulièrement robuste (α de Cronbach = 0,73).

Tableau 9 : Intentions de vote et attachement à l'Union européenne

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Très ou assez attaché	72,6%	27,4%	62%	38%
Peu ou pas du tout attaché	12,8%	87,2%	15,9%	84,1%
	51,8%	48,2%	49,8%	50,2%

Tableau 10 : Intentions de vote et attitude vis-à-vis de l'intégration européenne

	Enquête mi-avril 2005		Enquête mi-mai 2005	
	OUI	NON	OUI	NON
Pour faire face aux grands problèmes, il faut :				
Renforcer les pouvoirs de l'Europe	74,7%	25,3%	70%	30%
Maintenir la souveraineté de votre pays	35,5%	64,5%	36,9%	63,1%
	52,3%	47,7%	49,6%	50,4%

2. Un modèle d'analyse multivariée d'explication du vote

L'objectif d'une analyse multivariée est d'estimer le poids que joue respectivement chacune des variables prises en considération pour expliquer un phénomène observé. A cet effet, un modèle d'analyse spécifique, celui de la régression logistique, apparaît particulièrement adapté à la situation d'un référendum dans la mesure où le choix observé - la

variable dépendante - est dichotomique (nous ne tiendrons pas compte ici des possibilités d'abstention ou de vote blanc).

Le modèle de régression proposé (tableau 11) est issu d'une analyse portant initialement sur une vingtaine de variables. Au final, seules six d'entre elles ont été retenues, concernant globalement l'attitude à l'égard de l'Europe (attachement à l'UE, opinion sur l'élargissement de l'UE, évaluation des effets de l'adoption du Traité constitutionnel), le libéralisme économique, l'autoritarisme et l'évaluation de l'exécutif¹⁵. Cette énumération conduit immédiatement à souligner, en creux, les variables qui ont été exclues du modèle¹⁶, dont, principalement, les variables de type socio-démographique. Bien que les effets de l'âge, du sexe, du diplôme, de la classe sociale ou du revenu aient été testés, aucune de ces variables n'a paru finalement assez robuste pour être intégrée au modèle. Cela souligne l'importance des variables d'opinion qui ont d'ailleurs structuré les hypothèses présentées initialement. Bien évidemment, ces variables peuvent être également expliquées en partie par les caractéristiques sociales des individus. Il est néanmoins significatif que celles-ci soient systématiquement exclues dès lors que l'on intègre en même temps dans le modèle les

¹⁵ Toutes ces variables sont issues d'échelles sauf la question sur les services publics. Ces échelles ont été pour la plupart décrites dans la partie précédente. Les autres ont été construites sur un principe identique.

¹⁶ L'exclusion de variables vient de l'observation de leur significativité (dernière colonne du tableau 11). Pour être retenue, le niveau de significativité doit être inférieur à .10. Le modèle final provient de la répétition de l'analyse suivant les variables intégrées ou non dans le modèle jusqu'à avoir un modèle suffisamment robuste, c'est-à-dire ne dépendant pas seulement de l'un des choix initiaux dans la prise en considération des variables.

variables d'opinion. D'autre part, la proximité partisane ne figure pas dans ce modèle, ce qui n'apparaît guère surprenant étant donné la division partisane soulignée précédemment notamment pour le PS.

Avec les six variables finalement retenues près de 90% des individus voient leur comportement de vote prédit correctement (88,5% des cas de vote « Non » et 89,2% des votes « Oui »). Près des trois-quarts de la variance de la variable intention de vote est ainsi expliquée (R^2 de Nagelkerke = 0,76).

Deux variables apparaissent finalement jouer un rôle central¹⁷ : d'une part, l'appréciation des effets économiques et sociaux que devrait produire la ratification du Traité constitutionnel européen (garantie des droits sociaux en Europe, évolution du chômage en France, évolution du niveau de protection sociale en France) ; d'autre part, l'attachement aux institutions européennes (pour la définition de cette échelle, cf. 1.3). On retrouve ainsi très clairement les deux dimensions mises au jour par C. Belot et B. Cautrès (2004) dans les attitudes des électeurs vis-à-vis de l'Europe. La première s'articule autour d'un continuum entre souverainisme et fédéralisme européen ; la seconde s'appuie sur l'acceptation ou le refus de l'organisation de l'Europe comme un grand marché économique, desquels découlent les craintes dans le domaine économique et social des effets de l'intégration

¹⁷ Une variable joue un rôle d'autant plus important dans l'explication que la valeur absolue du coefficient β qui lui est associé est élevée. Dans une régression logistique, toutefois, ce sont les différentes modalités de chacune des variables qui sont prioritairement analysées (dans le tableau présenté, la dernière modalité de chacune des variables considérées n'est pas figurée, celle-ci servant de modalité de référence à laquelle sont comparées les autres modalités).

européenne. En ce sens, le référendum du 29 mai a bien révélé les structurations profondes de l'électorat français dans son attitude face à la construction européenne.

Tableau 11 : Un modèle d'explication des intentions de vote pour le référendum du 29 mai (régression logistique)

	Coefficient β	Erreur type	Wald	Significativité
Approbation de l'exécutif			21,114	.008
Approuve	1,605	0,364	19,395	.000
Indifférent	0,999	0,396	6,366	.012
Les services publics fonctionneraient mieux s'ils étaient privatisés			12,025	.007
Tout à fait d'accord	0,586	0,449	1,706	.191
Plutôt d'accord	1,503	0,441	11,615	.001
Plutôt pas d'accord	0,359	0,382	0,881	.348
Elargissement de l'UE			9,161	.010
Plutôt favorable	0,757	0,373	4,118	.042
Opinion partagée	1,154	0,396	8,472	.004
Attachement à la construction européenne			40,253	.000
Très attaché	3,619	0,685	27,868	.000
Plutôt attaché	2,347	0,629	13,904	.000
Pas très attaché	1,188	0,664	3,198	.074
Autoritarisme			7,102	.029
Score élevé	-0,592	0,513	1,330	.249
Score intermédiaire	0,637	0,357	3,186	.074
Effet de l'adoption du Traité constitutionnel sur la situation économique et sociale			82,771	.000
Amélioration	3,478	0,386	81,121	.000
Pas d'amélioration	2,245	0,376	35,678	.000
Constante	-5,99	0,759	62,336	.000

Conclusion

Les peurs sociales et le rejet du projet européen forment le socle principal du refus de la constitution européenne, lors du vote référendaire du 29 mai 2005, auxquels s'ajoutent, à la marge, l'impopolarité de l'exécutif et l'opposition à l'élargissement de l'Union Européenne. Sur ces quatre dimensions, la stabilité de la structuration des votes a été particulièrement remarquable lors des deux vagues d'enquête. Depuis la mi-avril 2005, la campagne n'a pas affecté les logiques de vote compte tenu des positions individuelles sur les enjeux. A posteriori, sa dynamique s'est limitée à l'expression progressive des intentions de vote d'une large fraction des silencieux initiaux (indécis ou sans-opinions) : baisse de 35% à 27,6 % en un mois. Or, ces derniers, compte tenu de leur position sur les quatre enjeux structurants, étaient massivement défavorables à la Constitution européenne : ceci a entraîné une hausse de 30,5 à 37% des intentions de vote pour le « Non » durant la même période. En leur sein, les « ni droite ni gauche » étaient prépondérants (+33% d'intentions de vote en un mois), ce qui a massivement modifié l'inclination de ce groupe et probablement l'issue du scrutin : de 48,9% initialement en faveur du « Non » à 57,3% finalement.

Les partis politiques semblent *in fine* n'avoir que peu pesé sur l'issue de cette consultation. Ni l'UMP ni le PS n'ont pu apporter les voix décisives pour la victoire du "Oui", mais pour des raisons différentes : faiblesse électorale pour l'un, indiscipline pour l'autre. Cela signifie-t-il pour autant que les clivages pertinents lors de ce référendum perdureront pour les scrutins des

années 2007-2008, plus structurés par la compétition partisane ? Leur instrumentalisation dans les rapports de force au sein de la gauche et du PS est, de toute évidence, l'une des conditions de leur pérennité et par conséquent de la reproduction de leur impact électoral.

Sylvain Brouard
Nicolas Sauger
CEVIPOF – Sciences Po

Références bibliographiques

- Belot, C. et Cautrès, B. (2004), "L'Europe, invisible mais omniprésente", in B. Cautrès et N. Mayer (dirs), *Le nouveau désordre électoral : les leçons du 21 avril 2002*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 119-141.
- Budge, I., 1996, *The new challenge of direct democracy*. Oxford : Blackwell.
- Butler, D. & A. Ranney (eds), 1994, *Referendums around the world*. London Macmillan.
- Franklin, M., Marsh, M. & L. McLaren, 1994, "Uncorking the bottle : popular opposition to European unification in the wake of Maastricht", *Journal of Common Market Studies*, 32, pp. 455-472.
- Franklin, M., van der Eijk, C. & M. Marsh, 1995, "Referendums outcome and trust in government : public support for Europe in the wake of Maastricht", *West European Politics*, 18, pp. 101-117.
- Grossman, L., 1995, *The electronic Republic*. New York : Viking.
- Kobach, K., 1993, *The referendum*. Aldershot : Dartmouth.